La Gazette #13

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AIGNÉ

Vie associative : retour sur les Olympiades du 21 septembre

DANS CE NUMÉRO

Maison Pour Tous

L'avancée des projets

Éducation & citoyenneté

Retour sur les réalisations du CMJ 2023-2024

Vie économique

Marché d'Aigné : Convivialité et proximité avec Aline et Jacky

Le mot du Maire

Chères Aignéennes,
Chers Aignéens,

Après cette trêve estivale, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'organisation des événements qui ont rythmé notre rentrée. C'est grâce à ceux qui s'engagent avec passion que notre commune bénéficie d'un tel dynamisme. Si cette parenthèse ne résout rien au climat politique, elle démontre cependant que lorsque nous décidons de construire ensemble, d'agir ensemble, de respecter nos divergences, nous sommes capables de belles performances.

La nomination du nouveau gouvernement augure une période d'inquiétudes légitimes. En effet, s'il est important d'être attentif à une maîtrise constante des dépenses publiques tout en investissant sur de nouveaux projets, l'appel à trouver une «juste part» des collectivités dans l'effort financier ne devrait pas nous faire porter la responsabilité de la dérive des comptes publics et imposer une quelconque contrainte sur les budgets locaux.

Les prochaines semaines nous éclaireront davantage sur les orientations et les décisions en responsabilité qui nous incomberont.

Nous poursuivrons à faire d'Aigné une commune attractive en préservant les services qui vous sont indispensables et en priorisant les nouveaux projets en fonction des moyens qui nous seront alloués.

Toujours à votre écoute, je vous souhaite une bonne lecture !

Karine Mullet, votre maire

Sommaire

3 Vie municipale
Vie intercommunale

4-5 Maison Pour Tous

6-7 Éducation et Citoyenneté

8 Cadre de vie

9 Animation

10 Vie économique

11 Vie associative

12 La rentrée associative

9

La Gazette d'Aigné n°13 - Novembre 2024

Mairie d'Aigné
3 rue de la mairie
72650 Aigné
02 43 25 32 01
secretariat@aigne.fr

Directrice de la publication : Karine Mullet
Conception : commission communication
Rédaction : les élus du conseil municipal, les membres des associations.
Photos : élus du conseil municipal, AC Aigné, Canva, Piolé/CAUE, pexels
Création graphique : studio-soln.fr
Impression : imprimerie Berger, Rouillon
Imprimé sur du papier 130gr 100% recyclé
Distribution : les élus du conseil municipal

Nous suivre

aigne.fr
aigne72
communedaigne
IntraMuros

Vie municipale

Un point sur la mutuelle communale

En juillet 2019, Aigné, comme un peu plus de 150 collectivités locales partenaires en France, a conclu une convention avec la mutuelle communale SOLIMUT devenue MUTAMI il y a deux ans, pour informer les administrés de l'existence de cette solution de complémentaire santé. En Sarthe ce sont majoritairement des communes de la couronne mancelle qui sont concernées. Le rôle de la municipalité se limite à donner accès à l'information (affiche ci-contre).

Libre à chacun ensuite de contacter Mme Gasnier, interlocutrice des adhérents depuis 17 ans pour la rencontrer à son bureau situé près de la clinique du Pré.

Le contrat convient surtout aux personnes qui n'ont pas de mutuelle obligatoire ou qui souhaitent opter pour une couverture plus adaptée à leurs besoins. De 17 contractants sur Aigné la première année, on est passé à 23 aujourd'hui protégés par cette mutuelle pour la plupart au-delà de 45 ans.

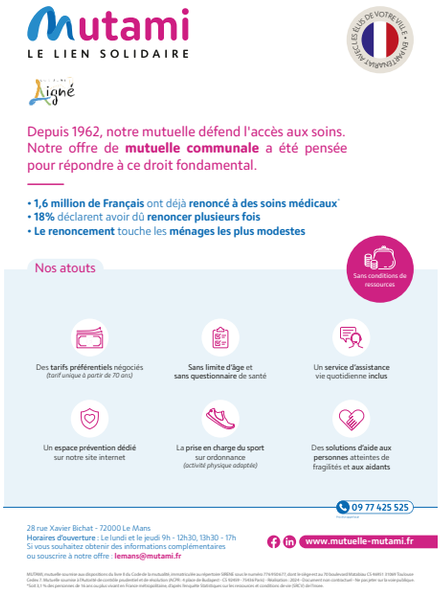

Vie intercommunale

France service à la Milesse pour tous les habitants de 30 communes environnantes

Depuis le 9 septembre, quatre agents accompagnent la population dans ses démarches administratives, notamment en ligne (carte d'identité, carte grise, RSA...) à ce guichet unique d'information et d'orientation ouvert à la salle Robert Doisneau, 43 rue des Jonquilles à la Milesse.

Sur rendez-vous au
07 80 12 98 43
aux horaires d'ouverture suivants :

- **lundi**
  (9 h – 12 h30),
- **mardi**
  (10 h – 13 h et 13 h45 – 18h15),
- **mercredi**
  (14 h – 17 h),
- **jeudi**
  (9 h – 12 h30 et 13h 15 – 16 h45),
- **vendredi**
  (9 h – 12h30).

Il est possible d'effectuer gratuitement dans cet espace France service ses formalités auprès des opérateurs nationaux suivants : Finances publiques, Allocations familiales, l'Assurance Maladie, MSA, l'Assurance retraite, France travail, La poste et point-justice.

N'hésitez pas à demander une aide.

Maison Pour Tous

Un projet qui se concrétise

La Maison

Le 9 juillet dernier, le conseil municipal a validé le choix du cabinet d'architecture proposé par la commission d'appel d'offres. Ce sera donc Bleu d'Archi situé au Mans qui va accompagner le groupe de travail constitué de huit membres du conseil pour suivre le bon déroulement des travaux.

Ainsi le 22 octobre, ils ont pu prendre connaissance des premières esquisses proposées et exprimer leur demande d'ajustement en retour.

De même le groupe de projet s'est réuni le 28 octobre en plénière pour donner son avis sur cette première proposition de rénovation et d'extension de l'ancienne école des garçons située sur la place de l'église.

Ensuite en novembre, la présentation de l'avant-projet définitif permettra en 2025 de commencer les travaux en septembre pour un achèvement prévu par l'architecte en juillet 2026.

... Pour Tous

La vie entre les murs s'imagine et se construit déjà au travers de la poursuite des rencontres jeux pour tous les habitants y compris pendant l'été. Les prochaines dates à consulter sur Intramuros sont fixées jusqu'en décembre. Les premières rencontres jardinage ont été très appréciées des participants. La maison pour tous accueillera aussi tous les porteurs de projet et les accompagnera pour les concrétiser en les rapprochant de structures adéquates.
Les Olympiades d'Aigné du 21 septembre 2024 sont le premier exemple concret de cet accompagnement.

En début d'année une soirée avec baby-foot est envisagée ainsi que des rencontres musicales où les instrumentistes de la commune pourraient jouer et échanger sur leur pratique. Si ces deux projets vous enthousiasment, faites-le savoir au **06 17 12 49 25** ou sur **maisonpourtous@aigne.fr**. C'est avec vous et pour vous que le projet prend forme progressivement.

Les rencontres jardinage

Le plaisir du partage

Les premières rencontres chez les jardiniers amateurs ont ravi les visiteurs et permis des échanges sur les pratiques du jardinage.

C'est chez Jean-Yves en mai qu'ils ont pu découvrir la préparation du jardin pour les récoltes de l'été.
En juin, chacun a pu apprécier le jardin de Thomas.
En juillet, celui de François et en septembre c'est Christophe qui a fait visiter son potager.
Le 5 octobre, la saison s'est achevée chez Bernard.

À chaque fois les propriétaires ont accueilli chaleureusement les Aignéens pour partager le plaisir de produire fruits et légumes mais aussi d'agrémenter leur maison de jolies fleurs.
Il est prévu en hiver de se revoir pour partager des recettes et des méthodes de conservation de toutes les belles cueillettes de 2024.

Éducation & citoyenneté

Une rentrée réussie !

Préparée par le nouveau Directeur, en collaboration avec la Mairie, la rentrée de septembre s'est déroulée sans encombre.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous accueillons **177 enfants** répartis dans **8 classes** de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

Maternelle PS : 18 élèves
avec Madame Dubois
assistée d'Amandine Leprince

Maternelle MS : 18 élèves
avec Madame Chaumont
assistée de Sandrine Bourgeais

Maternelle GS: 18 élèves
avec Madame Boulouard
assistée de Chloé Lefay

CP : 22 élèves
avec Madame Guéroult

CE1 : 24 élèves
avec Madame Girandier

CE2 : 26 élèves
avec Madame Livet

CM1 : 27 élèves
avec Madame Goulvent

CE2 : 24 élèves
avec Madame Bardet
et Monsieur Chaignard

Portrait de Romain Chaignard, le nouveau Directeur de notre école

Je m'appelle Romain Chaignard. Je suis enseignant depuis 23 ans.

Je commence ma carrière de professeur des écoles dans l'Orne : une année en regroupement pédagogique, une de titularisation et une autre en institut de rééducation pour jeunes enfants. J'obtiens par la suite ma mutation en Sarthe d'où je suis originaire. J'effectue une année en maternelle pour ensuite me spécialiser deux ans avec les CM à Pontvallain. Je rejoins pour 16 ans l'équipe de Chemiré le Gaudin. Pendant cette période, j'obtiens ma certification de professeur des écoles maître formateur. J'accompagne pendant sept ans les futurs enseignants.

Me voici maintenant à Aigné pour occuper mon premier poste de direction.

Mon maître mot est la communication entre tous les acteurs de l'école. J'aimerais dans un premier temps installer un climat de sérénité où l'école est perçue comme un lieu accessible et sécurisant. Avec les collègues nous souhaitons mener divers projets autour de la nature et du développement durable.

Retour sur les réalisations du CMJ 2023-2024

Au cours de cette année scolaire 2023-2024, les 12 jeunes conseillers ont participé aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai. Ils ont aussi assisté Madame la Maire lors de sa cérémonie des vœux.

Accompagné d'élus, de référents citoyens et de quelques sages, le CMJ a été accueilli par Thierry Cozic au Sénat. Cette belle visite nous a tous permis de passer une très agréable journée à Paris.

Avec l'aide d'Yves Guet de l'association « À l'Ô les petits bateaux » de la Milesse, les enfants ont conçu la boîte à livres qui a été installée devant l'école. Aidés par Gislaine Flotté de l'association « Le triangle des artistes », ils ont tous participé à sa peinture et sa décoration « grenouille ».

Les enfants ont conclu l'année par une fête qu'ils ont organisée pour leurs camarades de CM1 et CM2 dans la cour du bas de l'école.

Le Conseil des Sages : un début très encourageant !

En réunion plénière du 22 juin, les sages ont présenté leurs orientations.

La commission URBANISME

étudie des parcours de randonnée avec des arrêts sur des sites remarquables. Accompagnés par Le Mans Métropole, ils recenseront ce qui existe avant de proposer de nouveaux chemins de promenade.

La commission DÉVELOPPEMENT DURABLE

travaille sur le ruissellement des eaux pluviales et sur la création de nouveaux bassins de rétention ou de mares végétalisées. Les Sages ont l'objectif de travailler avec Le Mans Métropole pour recenser les points d'eau existants avant d'en proposer de nouveaux.

La commission SOCIAL SANTÉ

propose de réaliser un livret d'information pour les nouveaux arrivants de la commune. Les Sages souhaitent aussi favoriser les relations entre les générations qui passeront dans un premier temps par des réunions intergénérationnelles.

Cadre de vie

Civisme : tous concernés !

Le respect du civisme, ciment du vivre-ensemble, est l'affaire de tous. Malgré une qualité de vie privilégiée, notre commune, comme beaucoup d'autres n'est pas épargnée par les incivilités qui se durcissent. Ces dernières ne relèvent pas toujours des Aignéens et concernent aussi ceux qui traversent notre commune. Plusieurs points doivent retenir notre attention.

Respecter la vitesse

Le récent aménagement du centre-bourg est une zone de rencontres entre tous les usagers avec des priorités de circulation clairement identifiées. Pour la sécurité de tous, et notamment nos enfants, piétons ou cyclistes, qui se rendent à l'école, les voitures ne doivent pas dépasser 20km/h dans cette portion. S'il était légitime dans les premières semaines de prendre ses marques, il n'est aujourd'hui plus acceptable d'avoir des dépassements de vitesse dans cette zone de croisement.

Bannir les dépôts sauvages

Nous constatons des dépôts sauvages de déchets verts ou autres régulièrement. Pour rappel, des déchetteries communautaires sont accessibles gratuitement, sur simple présentation d'un justificatif de domicile. Celles de Saint Saturnin et du Ribay (Rouillon) sont les plus proches. Horaires et jours d'ouverture au lien suivant : https://www.lemansmetropole.fr/facile/les-dechets/les-decheteries

Entretenir les haies et laisser libre le domaine public

En bordure de voies publiques ou limite de propriété, l'élagage des arbres et des haies incombent au propriétaire (ou locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse. Les haies doivent donc être taillées à l'aplomb du domaine public ou de la propriété voisine avec une hauteur limitée à deux mètres, voire moins là où la visibilité est indispensable.

Responsabiliser les propriétaires d'animaux errants

Les chiens doivent être tenus en laisse et le ramassage des déjections canines incombe à leurs propriétaires. Il est à rappeler que l'accès aux terrains de foot est interdit aux animaux. Les chats errants sont de plus en plus nombreux, attisant les tensions entre voisins. Est considéré comme « en état de divagation » tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. »

Pour rappel, l'identification des animaux par les propriétaires est obligatoire : pour les chiens de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois.

Prévenir les nuisances sonores

Usage d'appareils bruyants

Pour préserver la tranquillité de chacun, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse…) ne peut être utilisé qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h**

Tapage nocturne

Le tapage nocturne est constaté lorsqu'un bruit répétitif et intensif intervient entre 22h et 7h. Il peut être causé par des individus (cri, chant…), des bruits de machines (instrument de musique, chaîne hi-fi, outil de bricolage…), des animaux domestiques (aboiements…)

Il est recommandé d'engager des démarches amiables pour limiter ou faire cesser le trouble.

Ces règles de sens civique doivent être respectées de tous ; partie intégrante de la vie en communauté, elles sont le garant de la qualité de notre cadre de vie.

Animation

Marché animé d'Aigné : une initiative à renouveler !

La commune d'Aigné se mobilise de plus en plus pour proposer des animations, pour que des temps de rencontre et de cohésion aient lieu le plus souvent possible.

Au sortir de l'école, en pleine rentrée scolaire, le vendredi 13 septembre, le marché d'Aigné a donné l'occasion de proposer un marché animé. Les musiciens de la fanfare Pierres et Fils ont d'abord régalé les enfants restés à la garderie en leur offrant un premier spectacle dans la cour de récréation sur le temps périscolaire. Leur deuxième session musicale, très festive et colorée, a été donnée au pied de la buvette tenue par le club de foot de la commune. Une exposition sur le thème des Jeux Olympiques a été installée pour l'occasion et quelques représentants de l'équipe d'organisation des Olympiades ont tenu un stand pour promouvoir l'événement et recueillir des inscriptions. Dans ce même temps, des flyers d'explication de l'utilisation de l'application Intramuros ont été distribués, portant un peu plus fort encore le message qu'Aigné est une commune qui entretient le lien avec ses habitants. Toute cette animation était proposée alors que le marché se tenait juste en face, encourageant les personnes à se croiser, à échanger, à se parler et à passer un moment de convivialité tous ensemble, avec élus, habitants, représentants des assos, commerçants et acteurs de la commune.

Cette initiative sera renouvelée le vendredi 13 décembre pour le marché animé de Noël.

Vie économique

Au marché d'Aigné : une relation de proximité avec Aline et Jacky

Aline et Jacky sont un couple de Chaufour-Notre-Dame, parents d'une petite fille de 9 ans, qui décident en 2019 d'être indépendants en devenant commerçants non sédentaires.
Avant cette aventure, Aline avait travaillé pendant 23 ans dans la grande distribution. Aigné, Fay, Guécélard et Roëzé acceptent de les accueillir pour proposer un étal de fruits et légumes aux habitants.

Depuis, en dehors de deux semaines de vacances, présents toute l'année, qu'il pleuve ou qu'il vente (même lorsque le froid est difficile à supporter), nos primeurs savent se réjouir parce que le fil se renoue chaque vendredi avec leur clientèle fidèle. « Quand un client ne vient plus, alors je m'inquiète de ce qui a pu lui arriver. » confie Aline. « J'attache beaucoup d'importance à mes clients. C'est vraiment du partage. Ils me préviennent quand ils partent en voyage, me montrent leurs photos, me font rêver. » Elle tient à compléter « On est partis en Alsace là, j'ai dit à Jacky tu vois il faut dire merci aux clients parce que c'est grâce à eux qu'on est en vacances. »

Aussi pour les satisfaire, ils s'arrangent toujours pour qu'il y ait des produits frais de qualité qui répondent à la demande de la cliente qui a pensé son repas et s'attend à trouver ce qu'il lui faut. « La qualité est primordiale », ajoute Aline en citant sa grand-mère, restauratrice qui lui disait : « ne vends pas ce que tu n'achèterais pas toi-même ». Avec le temps, l'offre s'est étendue aux fromages en faisant travailler des petits producteurs comme Baptiste, 24 ans, et aux plantes aromatiques pour atteindre aujourd'hui 23 mètres linéaires.

Le vendredi, nos commerçants se lèvent dès 4 heures pour faire un premier marché dans une autre commune avant celui d'Aigné, de 15 h à 19 h 30. Le travail se termine vers 21 h 30 après avoir stocké les marchandises. Pour les aider, ils peuvent compter sur leurs employés, Mattéo, Evan et Lorenzo en apprentissage. Aline et Jacky aiment beaucoup ce marché du vendredi après-midi car tout le monde est plus détendu avant le week-end. De plus, ils apprécient particulièrement Joël Juillet, adjoint au cadre de vie : « C'est lui qui s'occupe de nous et vraiment c'est quelqu'un de bienveillant avec nous. On se sent vraiment inclus dans le village et c'est vraiment très très appréciable. »

Des perspectives de développement ? « On souhaite surtout avoir le temps de bien s'occuper de nos clients, par exemple au mois d'août il y a moins de monde mais on peut plus échanger. Et ça c'est important pour nous. »

« Faire le mieux possible, rester comme on est. » Ainsi conclut Jacky. Quoi demander de plus ?

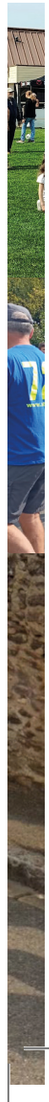

Vie associative

Les olympiades d'Aigné : un vrai moment de convivialité

Un relais de l'emblème d'Aigné intergénérationnel

C'est vers 13 h 30 que la flamme en osier est partie de la mairie en musique, l'enceinte chargée dans la remorque d'André. Odette, notre doyenne de 99 ans, l'a remis à Milàn, 5 ans. Ainsi ce sont 12 habitants d'âges différents qui se sont succédés avant que Mélissa, 21 ans, à l'origine du projet, ne mette l'emblème sur la tour Eiffel de l'atelier vannerie.

Des jeux dans la bonne humeur pour les équipes et les visiteurs

Grâce aux associations, collectivités et entreprises locales impliquées dans la réussite de cette manifestation portée par l'ACCLA, plus de 20 équipes ont réalisé avec beaucoup de plaisir partagé en famille ou entre amis le parcours compétitif (tir à la corde avec l'APEA, tennis de l'association intercommunale, handisport de la fédération départementale, quiz avec le Triangle des artistes, la chorale Amalgame et la bibliothèque d'Aigné, basket avec l'association de la Chapelle Saint-Aubin, parcours d'orientation et relais guide d'aveugle proposés par Raid-Ox).

D'autres habitants sont venus pour découvrir les activités du parcours loisirs tout en rencontrant des connaissances. Le mur d'escalade, les fléchettes et la reconnaissance des graines de Ceinture verte mancelle, le rugby, les activités du centre social, les démonstrations de footflag des Caïmans 72, de tir à l'arc comme aux jeux paralympiques et des boules lyonnaises ont tous trouvé leur public. Comme d'autres Aignéens, Paul Gautier, para-triathlète de haut niveau, est venu avec sa maman découvrir les animations et a accepté de parler de son ambition pour les jeux de Los Angeles.

Un podium joyeux honoré par Manon Houette, marraine de cœur de l'événement

Manon Houette, originaire de Sillé-le-Guillaume, vice-championne olympique, championne du monde et d'Europe de handball a très gentiment accepté d'être présente en visioconférence au moment du podium. Ses parents avaient apporté pour l'occasion ses précieuses médailles et des tee-shirts portés pendant sa carrière. Ils ont été remis ensuite aux enfants ayant participé au relais de la flamme. Un quiz sportif préparé par Génération mouvement a permis de terminer les jeux. Les 8 premières équipes ont reçu des récompenses avec une joie non dissimulée.

Enfin, ce bel après-midi festif, animé par un DJ, s'est terminé autour d'un repas suivi par une soirée dansante où chacun a pu prolonger le plaisir d'être ensemble.

Les associations d'Aigné

ASSOCIATIONS		CONTACT	TÉLÉPHONE	MAIL
AC Aigné		Arnault ADELYS	06 50 83 29 82	acaigne72650@gmail.com
ACCLA	**ACCLA**	Karène THÉBAULT	06 78 55 67 15	accla.aigne@gmail.com
	Section ASD	Jean-Maurice RONCIER	06 61 37 36 41	jean-maurice.roncier@orange.fr
	Section Animation	Christophe LEMAIRE	06 59 71 56 46	aigneanimation@gmail.com
	Section Chorale	Karine RUHLMANN	06 98 97 55 07	b.kar@sfr.fr
	Section Danse	Christelle ROPERT-CANIAUX	06 72 84 61 20	accladanse@gmail.com
	Section Fitness	Michelle DENIDET		accla.fitness@gmail.com
	Section Patrimoine	Jean-Claude PAUMIER	06 86 48 73 76	jeanclaudepaumier72@gmail.com
	Section Pétanque	Jérôme BROUTÉE	06 81 60 54 01	alex.jerome.leane@gmail.com
	Section Théâtre	Josué GIRANDIER	06 24 34 79 17	accla.theatre@gmail.com
	Section Un temps pour soi	Sophie CHAISNER	06 78 19 57 19	accla.utps@gmail.com
	Section Zumba	Sophie MESEGUER SALVADOR		accla.zumba@gmail.com
Aigné termites		Gilbert LAMOUREUX	02 43 47 63 49	aigne.termite@gmail.com
AFN		Roger HAMELIN	02 43 25 54 97	hamelinroger@orange.fr
APEA		Carine MOITET	06 70 21 60 87	apea.aigne@gmail.com
Génération Mouvement		Roger HAMELIN	02 43 25 54 97	hamelinroger@orange.fr
La Lyre		Daniel BAZILLE	06 74 06 71 74	bazilledaniel@orange.fr
Protection Civile Secouristes de l'Antonnière		Benoît BERRY-LE GUELAFF	06 69 71 97 08	antonniere@protection-civile-sarthe.fr
Le Triangle des Artistes		Ghislaine FLOTTÉ	06 11 27 79 13	letriangledesartistes@orange.fr
RAID-OX		Jean-François LE BERRE	06 66 23 44 16	jf.le-berre@wanadoo.fr
TRI A DE L'ESPOIR		Amandine DECRON	06 74 82 29 56	triadelespoir@gmail.com
La Vannerie		André MORANCAIS	02 43 25 34 98	

SERVICES MUNICIPAUX ASSOCIÉS

Bibliothèque Municipale	Marie-Claude VIERRON	06 78 33 12 06	bibliotheque@aigne.fr
Collectif Maison pour Tous	Annie SIF	06 17 12 49 25	maisonpourtous@aigne.fr